

GRILLE TARIFAIRE POLE PRO A compter du 1^{er} Janvier 2021

L'ENTREPRISE

OPTIA CONSEIL, S.A.R.L au capital de 7 700 €
 RCS Le Havre : 440 568 624 00033 | NAF/APE : 7022Z
 Siège social : 142, Boulevard de Strasbourg 76600 LE HAVRE

POLE PROFESSIONNEL

OPTIA CONSEIL dispose d'un service unique et sur mesure pour les chefs d'entreprises. Ce document vous indique les conditions et tarifs des opérations et service de conseil appliqués à la clientèle des chefs d'entreprises. Ces conditions ne sont pas limitatives et peuvent être modifiées en fonction de l'évolution de la réglementation. La liste ci-dessous répertorie les prestations et services les plus souvent demandés. Les prix sont exprimés hors taxes sauf mention TTC.

ABONNEMENT ESSENTIEL PRO

Accompagnement sur mesures dans l'optimisation de la gestion de son patrimoine en tant que chef d'entreprise
 Juridique & Fiscal / Rémunération / Trésorerie / Retraite / Epargne / Investissement / Protection / Transmission

360 € TTC / mois*

FINANCEMENT

Honoraire de courtage pour l'accompagnement et la recherche de votre financement
 Investissement Immobilier / Rachat de Parts / LBO* et OBO* ...

Montant du financement demandé	Honoraire HT non soumis à TVA
De 300 000 € et 750 000 €	3 500 €
De 750 001 € à 1 500 000 €	5 000 €
De 1 500 001 € à 3 000 000 €	7 500 €
De 3 000 001 € à 5 000 000 €	10 000 €
Au-delà de 5 000 000 €	15 000 €

Si souscription de l'abonnement **Essentiel Pro**, réduction de **20 %** du montant des honoraires de financement

PLACEMENT FINANCIER

Proposition de placement financier et d'allocation actif en fonction de vos besoins
 Assurance vie / Contrat de Capitalisation / Compte Titre / FCPR / Emissions Obligataire...

Droit d'entrée prévu dans les conditions générales des compagnies
 Honoraire de conseil en investissement **gratuit pour les abonnés Essentiel Pro**
 Honoraire à **partir de 500 € HT** pour une étude d'investissement financier

PREVOYANCE ET RETRAITE

Proposition de contrat retraite et d'allocation actif en fonction de vos besoins
 Contrat PER Indiv / PER TNS / Epargne Salariale ...
 Proposition de contrat d'assurance de type prévoyance
 Tempo Décès / Assurance Emprunteur / Homme clefs ...

Droit d'entrée prévu dans les conditions générales des compagnies
 Honoraire de conseil en investissement **gratuit pour les abonnés Essentiel Pro**
 Honoraire à **partir de 250 € HT** pour une étude d'investissement financier

JURIDIQUE ET FISCAL

Statut juridique de l'entreprise / Rémunération et fiscalité / Transmission de votre entreprise ...
Conseil et optimisation sera **gratuit pour les abonnés Essentiel Pro**
Honoraire en fonction du **temps passé avec un minimum de 650 € HT**

Les prestations et demandes non prises en compte dans l'abonnement feront l'objet d'une tarification séparée, comme par exemple l'assistance à la valorisation d'une société ou l'étude préalable à l'achat d'une société.

MODE DE FACTURATION ET REMUNERATION

- Au titre du **Conseil en Investissement Financier** non indépendant au sens de l'article 325-5 du RGAMF, la rémunération du Conseil s'effectue par des honoraires clients qui seront déterminés selon le projet proposé dans le cadre d'une étude patrimoniale.
Ces honoraires seront détaillés dans la lettre de Mission qui sera remise au client lors de l'entrée en relation.
- Le client est informé que pour tout **acte d'intermédiation**, le conseiller est rémunéré par la totalité des frais d'entrée déduction faite de la part acquise à la compagnie qui l'autorise à commercialiser le produit, auquel s'ajoute une fraction des frais de gestion de ceux-ci qui est au maximum de 1.25% de ceux-ci. *Au titre de l'accompagnement du client, une information plus précise sera fournie ultérieurement sur simple demande une fois connus les supports choisis par le client. Le détail de la rémunération du conseiller par commissions, agissant en tant qu'intermédiaire, peut être obtenu par le client en s'adressant à la société qui autorise la commercialisation par le conseiller de ses produits. Le conseiller s'engage à assister le client dans l'obtention de ces informations.*
- Enfin, en sa qualité d'**Intermédiaire en Opération de Banque et Solution de Paiement**, la rémunération du courtier s'effectue par des honoraires client de 1% à 3% du projet financé par l'établissement prêteur partenaire. En parallèle, le courtier sera rémunéré par ce même établissement en tant qu'apporteur.

MODALITES DE SAISINE DE L'ENTREPRISE

Pour toute réclamation, vous pouvez nous contacter :
Par courrier : Service Conformité – OPTIA CONSEIL - 142 BD de Strasbourg – 76600 Le Havre
Par téléphone : 02 79 01 03 11 - Par mail : reclamation@optia-conseil.fr

Le service réclamation s'engage à traiter votre réclamation dans les délais suivants :

- Dix jours ouvrables maximum à compter de la réception de la réclamation, pour accuser réception, sauf si la réponse elle-même est apportée au client dans ce délai ;
- Deux mois maximum entre la date de réception de la réclamation et la date d'envoi de la réponse au client sauf survenance de circonstances particulières dûment justifiées.

Une charte de la réclamation clientèle est disponible sur simple demande.

Saisir un médiateur :

Médiateur litiges avec une entreprise	Médiateur de l'ANACOFI - 92 rue d'Amsterdam - 75009 Paris
Médiateur litiges avec un consommateur Activités CIF	Mme Marielle Cohen-Branche - Médiateur de l'AMF - Autorité des Marchés Financiers - 17, place de la Bourse - 75 082 Paris cedex 02 – Site internet : http://www.amf-france.org/Le-mediateur-de-l-AMF/Le-mediateur-mode-d-emploi/Modes-de-saisine.html
Médiateur activités de l'assurance	Médiation de l'Assurance - TSA 50110 - 75441 Paris Cedex 09 - Site : https://www.mediation-assurance.org/Saisir+le+mediateur
Médiation activités d'IOBSP et Immo	Médiation de la consommation – ANM Conso - 62 rue Tiquetonne - 75002 Paris - Site internet IOBSP : www.anm-conso.com/anacofi-iobsp / Site internet Immo : www.anm-conso.com/anacofi-immo

NOTE

*360 € TTC/mois = montant des honoraires mensuels de l'abonnement ESSENTIEL PRO. Détail des prestations, durée du contrat et conditions générales de vente du contrat sont disponibles sur demande ou sur notre site internet.

*LBO = de l'anglais Leveraged Buy-Out, technique financière d'achat d'entreprise par l'endettement.

*OBO = de l'anglais Owner Buy Out, montage financier permettant au dirigeant d'une entreprise de celle-ci via l'endettement.

DATE ET SIGNATURE

Le client

Fait à : Le :

Signature :

OPTIA Conseil

Fait à : Le :

Signature :